

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES  
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU  
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **EURONEXT BRUSSELS**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Rue du Marquis

N° : 1

Boîte : 1

Code postal : 1000

Commune : Bruxelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0242.100.122

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

20-05-2021

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **25-04-2024**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2023

au

31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2022

au

31-12-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.4, C-cap 6.4.1, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.1, C-cap 6.5.2, C-cap 6.8, C-cap 6.17, C-cap 6.18.1, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

### **VAN DEN HOVE Benoît**

Rue du Marquis 1 1

1000 Bruxelles

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-07-01

Fin de mandat : 2027-04-29

Administrateur délégué

### **ROEGIERS Damien**

Rue du Marquis 1 1

1000 Bruxelles-Ville

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-07-28

Fin de mandat : 2024-04-25

Administrateur

### **COPPENS Rika**

F. Timmermanslaan 6

8670 Koksijde

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-04-20

Fin de mandat : 2026-04-30

Administrateur

### **EY REVISEURS D'ENTREPRISES SRL (B00160)**

0446334711

Kouterveldstraat 7b

1831 Diegem

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-27

Fin de mandat : 2026-04-30

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

HUBIN Jean-François

Kouterveldstraat 7b

1831 Diegem

BELGIQUE

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(\* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>BST REVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN SRL</b> 0444708673 Avenue Louise 240 16 1050 Ixelles BELGIQUE	B00158	B

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>318.313</u></b>	<b><u>306.796</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21		
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>212.316</b>	<b>213.991</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	35.422	32.877
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	162.900	180.532
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	13.995	582
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>105.998</b>	<b>92.804</b>
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	105.998	92.804
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	105.998	92.804

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>86.259.299</b>	<b>87.371.643</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>86.157.501</b>	<b>87.233.504</b>
Créances commerciales		40	4.685.692	4.041.742
Autres créances		41	81.471.809	83.191.762
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58		
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>101.798</b>	<b>138.139</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>86.577.613</b>	<b>87.678.439</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>				
Capital		10/15	<u>70.061.097</u>	<u>70.009.033</u>
Capital souscrit		10/11	<b>59.019.171</b>	<b>59.019.171</b>
Capital non appelé	6.7.1	10	56.060.256	56.060.256
En dehors du capital		100	56.060.256	56.060.256
Primes d'émission		101		
Autres		11	2.958.915	2.958.915
<b>Plus-values de réévaluation</b>		1100/10	2.958.915	2.958.915
<b>Réserves</b>		1109/19		
Réserves indisponibles		12		
Réserve légale		13	<b>9.958.638</b>	<b>9.958.638</b>
Réserves statutairement indisponibles		130/1	5.606.026	5.606.026
Acquisition d'actions propres		130	5.606.026	5.606.026
Soutien financier		1311		
Autres		1312		
Réserves immunisées		1313		
Réserves disponibles		1319		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	132	4.352.612	4.352.612
<b>Subsides en capital</b>		133		
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		14	<b>1.083.289</b>	<b>1.031.225</b>
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		15		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		19		
Pensions et obligations similaires		16	<u>814.624</u>	<u>825.786</u>
Charges fiscales		160/5	<b>814.624</b>	<b>825.786</b>
Grosses réparations et gros entretien		160	814.624	825.786
Obligations environnementales		161		
Autres risques et charges		162		
<b>Impôts différés</b>		163		
		6.8 164/5		
		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>15.701.891</u></b>	<b><u>16.843.619</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>15.479.942</b>	<b>16.571.751</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.417.215	2.541.914
Fournisseurs		440/4	1.417.215	2.541.914
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.062.727	1.029.837
Impôts		450/3	424.673	223.912
Rémunérations et charges sociales		454/9	638.054	805.925
Autres dettes		47/48	13.000.000	13.000.000
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>221.948</b>	<b>271.869</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>86.577.613</b>	<b>87.678.439</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>32.009.311</b>	<b>31.927.823</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	30.994.372	30.767.575
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	1.014.938	1.160.248
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>17.244.426</b>	<b>14.723.959</b>
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	6.644.241	7.909.781
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	3.649.911	3.894.344
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	61.192	59.702
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	8.215	31.620
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	-11.162	-9.547
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	6.799.029	2.838.058
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	93.000	
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)/(-)	9901	<b>14.764.885</b>	<b>17.203.864</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>2.712.785</b>	<b>349.152</b>
Produits financiers récurrents		75	2.712.785	349.152
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	2.709.385	335.223
Autres produits financiers	6.11	752/9	3.400	13.929
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>27.187</b>	<b>13.482</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	27.187	13.482
Charges des dettes		650	10.715	3.062
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	16.472	10.420
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)/(-)	9903	<b>17.450.483</b>	<b>17.539.533</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)/(-)	6.13 67/77	<b>4.398.419</b>	<b>4.419.848</b>
Impôts		670/3	4.398.419	4.421.827
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		1.979
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)/(-)	9904	<b>13.052.064</b>	<b>13.119.685</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)/(-)	9905	<b>13.052.064</b>	<b>13.119.685</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-)	9906	<b>14.083.289</b>	<b>14.031.225</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	13.052.064	13.119.685
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	1.031.225	911.540
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-)	(14)	<b>1.083.289</b>	<b>1.031.225</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7	<b>13.000.000</b>	<b>13.000.000</b>
Rémunération de l'apport		694	13.000.000	13.000.000
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

**ANNEXE****ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	983
8022		
8032		
(+)/(-) 8042		
8052	983	
8122P	XXXXXXXXXX	983
8072		
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112		
8122	983	
211		

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXX	274.301
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	24.562	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	298.863	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXX	241.424
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	22.018	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	263.441	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(24)	35.422	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>470.595</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	21.541	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195	<b>492.136</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
	8255P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
	8325P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>290.062</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8275	39.174	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325	<b>329.237</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(26)	<b>162.900</b>	

**IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	582

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8166 13.413

Cessions et désaffectations

8176

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8186

8196 13.995

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice**

8256P XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actées

8216

Acquises de tiers

8226

Annulées

8236

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8246

8256

**Plus-values au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8326P XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actés

8276

Repris

8286

Acquis de tiers

8296

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8306

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8316

8326

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(27) 13.995

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

### AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8393P		
8363		
8373		
(+)/(-) 8383		
8393		
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8453P		
8413		
8423		
8433		
(+)/(-) 8443		
8453		
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8523P		
8473		
8483		
8493		
8503		
(+)/(-) 8513		
8523		
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8553P		
(+)/(-) 8543		
8553		
(284)		
	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>92.804</b>
285/8P		
8583	13.193	
8593		
8603		
8613		
(+)/(-) 8623		
(+)/(-) 8633		
(285/8)	<b>105.998</b>	
8653		

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE**

**Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

- Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
- Actions et parts - Montant non appelé
- Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

- Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

- Avec une durée résiduelle ou de préavis
  - d'un mois au plus
  - de plus d'un mois à un an au plus
  - de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

- Frais généraux à reporter
- Produits acquis

Exercice
81.548
20.250

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

actions nominatives sans désignation de valeur nominale

Actions nominatives

Actions dématérialisées

#### Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

#### Capital autorisé non souscrit

#### Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	56.060.256
(100)	56.060.256	

Codes	Montants	Nombre d'actions
	56.060.256	671.235
8702	XXXXXXXXXX	671.235
8703	XXXXXXXXXX	

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

Exercice

## STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
<b>EURONEXT NV</b> PO BOX 19163 1000 GD AMSTERDAM PAYS-BAS	actions	671.235		100

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

## VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année****Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir****Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

**DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges****Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Codes	Exercice
9072	
9073	424.673
450	
9076	
9077	638.054

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Exercice
221.948

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Gratuité du loyer liée au bâtiment

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

	Exercice	Exercice précédent
Listing	9.156.387	7.050.656
Cash	12.474.082	15.454.683
Derivates	399.295	450.711
Market data & indices	7.445.886	6.636.976
Post trade	102.082	130.282
Connectivity	1.416.641	1.044.266

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

#### CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture	9086	16	17
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	16,6	16,8
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	25.940	26.632
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	2.944.286	3.077.570
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	586.291	654.465
Primes patronales pour assurances extralégales	622	169.589	186.940
Autres frais de personnel	623	-57.801	-32.179
Pensions de retraite et de survie	624	7.547	7.547

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635	-11.162	-9.547
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	8.215	37.500
Reprises	9113		5.880
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116	11.162	9.547
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	198.047	155.746
Autres	641/8	6.600.982	2.682.312
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

**RÉSULTATS FINANCIERS****PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Différences de change

Ecart de conversion devises

**CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES****Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

**Autres charges financières**

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

**Provisions à caractère financier**

Dotations

Utilisations et reprises

**Ventilation des autres charges financières**

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

**Autres**

Différences de change

Frais bancaires

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
	3.400	2.746
		11.184
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655	4.435	
	7.800	7.852
	4.237	2.568

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE****PRODUITS NON RÉCURRENTS****Produits d'exploitation non récurrents**

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles

Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents

Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Autres produits d'exploitation non récurrents

**Produits financiers non récurrents**

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières

Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents

Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières

Autres produits financiers non récurrents

**CHARGES NON RÉCURRENTES****Charges d'exploitation non récurrentes**

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles

Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)

Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Autres charges d'exploitation non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration

**Charges financières non récurrentes**

Réductions de valeur sur immobilisations financières

Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)

Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières

Autres charges financières non récurrentes

Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration

Codes	Exercice	Exercice précédent
76		
(76A)		
760		
7620		
7630		
764/8		
(76B)		
761		
7621		
7631		
769		
66	<b>93.000</b>	
(66A)	<b>93.000</b>	
660		
(+)/(-) 6620		
6630		
664/7	93.000	
(-) 6690		
(66B)		
661		
(+)/(-) 6621		
6631		
668		
(-) 6691		

**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

**Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs**

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Dépenses non admises

Codes	Exercice
9134	<b>4.398.195</b>
9135	4.500.000
9136	101.805
9137	
9138	<b>224</b>
9139	224
9140	
	142.521

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Exercice

**Sources de latences fiscales**

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives

Latences passives  
Ventilation des latences passives  
Autres réserves immunisées

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	4.352.612
	4.352.612

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)  
Par la société

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	121.323	109.003
9146	1.847.242	1.383.564
9147	872.248	941.838
9148		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN****GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

**GARANTIES RÉELLES****Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

## Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

## Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

## Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

## Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

## Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

## Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

## Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

## Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

## Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

## Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN****ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS****ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS****MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

Devises vendues (à livrer)

9216

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS****Description succincte**

1) Le montant théorique estimé au 31 décembre 2023 à verser aux anciens agents de change s'élève à EUR 814.624.

Ce montant a été calculé sur la base d'un taux d'actualisation de 2%, en tenant compte des tables de mortalité.

Rappel des conditions d'octroi :

avoir cessé ses activités en tant qu'intermédiaire financier,

être âgé d'au moins 60 ans et avoir 25 ans d'ancienneté et être en vie.

2) Le montant de la provision de pension complémentaire pour les anciens membres du personnel au

31 décembre 2023 s'élève à EUR 0

**Mesures prises pour en couvrir la charge****PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME****Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Provisions anciens agents de change + provision anciens membres du personnel

Calcul actuariel appliqué en fonction de la règle IAS 19

(Se référer au point 1.3.2 Passif du rapport de gestion).

Codes	Exercice
9220	<b>814.624</b>

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**ENTREPRISES LIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Placements de trésorerie**

Actions

Créances

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs**

**Résultats financiers**

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

**Cessions d'actifs immobilisés**

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291	<b>83.375.642</b>	<b>86.415.494</b>
9301		
9311	83.375.642	86.415.494
9321		
9331		
9341		
9351	<b>14.117.580</b>	<b>15.269.329</b>
9361		
9371	14.117.580	15.269.329
9381		
9391		
9401		
9421		
9431	2.709.385	272.928
9441		
9461	10.715	3.062
9471		
9481		
9491		

**ENTREPRISES ASSOCIÉES****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs****AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise ici

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC****LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur****Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)****Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	<b>60.700</b>
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

**RÈGLES D'ÉVALUATION**

Vous trouverez les règles d'évaluation dans la partie informations complémentaires et rapports.

**Résumé des règles d'évaluation****A. ACTIF**

Les frais d'établissement sont normalement pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.  
Pour des montants importants et pour autant que ce soit économiquement fondé, ces charges pourront être étalées sur plusieurs exercices.  
Les immobilisations incorporelles, dont l'utilisation est limitée dans le temps, sont amorties à raison de 33 % l'an.  
Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou à leur coût de revient ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux rythmes ci-après:

- \* constructions: 3 % l'an;
- \* aménagements immeubles: 6,66 % l'an;
- \* matériel informatique: 33 % l'an;
- \* mobilier et matériel: 10 % l'an;
- \* autre matériel: 10 % l'an.

Les actions et parts figurant sous la rubrique "immobilisations financières" sont portées dans les comptes à leur prix d'acquisition, comprenant les frais accessoires et compte tenu des montants éventuels restant à libérer et des corrections de valeur y afférentes.

A la fin de chaque exercice social, chaque titre fait l'objet d'une évaluation individuelle qui reflète de façon aussi satisfaisante que possible la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société concernée.  
Lorsque cette évaluation fait apparaître une dépréciation par rapport à la valeur d'inventaire, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée. Une reprise de réduction de valeur est effectuée lorsqu'une plus-value durable est observée sur des titres qui auraient fait antérieurement l'objet d'une telle réduction.

Les créances à plus d'un an et à un an au plus sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis.  
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière valeur lui est inférieure.

Les titres de placement sont estimés à leur valeur d'acquisition ou au dernier cours de bourse de l'exercice si ce dernier est inférieur. Les autres placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont estimés comme les créances à un an au plus.

Il est à noter que parmi les autres créances et cautionnements en numéraire, nous trouvons les montants alloués au personnel se trouvant dans les conditions d'octroi du plan de préretraite (early retirement plan).

Les comptes de régularisation, pour autant qu'ils soient d'une importance suffisante pour influencer de manière appréciable le résultat de l'exercice en cours, comportent les charges payées d'avance et les revenus acquis évalués sur base de conventions, contrats ou décomptes.

**B. PASSIF**

Les provisions pour gros entretiens, réparations et autres risques sont constituées à la clôture de chaque exercice.  
Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

Les dettes à plus d'un an et à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.

**C. ACTIFS ET PASSIFS MONÉTAIRES EN DEVICES**

Les actifs et passifs monétaires en devises sont réévalués au taux de change à la date de clôture. Tant les écarts de conversion positifs que négatifs sont enregistrés en résultats.

**D. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés, par catégorie, pour la valeur nominale de l'engagement figurant au contrat ou à défaut pour leur valeur estimée. Les droits et engagements non susceptibles d'être quantifiés sont également mentionnés.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

RAPPORT ANNUEL /  
RAPPORT DE GESTION

2023

EURONEXT BRUSSELS SA/NV



*A OK*

## Sommaire



EURONEXT

	1
<b>1. Le rapport de gestion des comptes sociaux 2023</b>	<b>4</b>
1.1 Euronext Brussels – présentation générale	4
1.1.1 Mission	4
1.1.2 Organisation	5
1.1.3 Euronext Brussels Orientation Council	5
1.1.4 Faits marquants de l'année 2023	6
1.2 Le compte de résultats	11
1.2.1 Les produits d'exploitation	11
1.2.2 Les coûts des ventes et des prestations	16
1.2.3 Produits financiers et charges financières	17
1.3 L'analyse du bilan	19
1.3.1 Actif	19
1.3.2 Passif	19
1.4 L'affectation du résultat	20
1.5 Le bilan social	20
1.6 Les travaux particuliers du Commissaire	20
1.7 Les filiales et succursales	20
1.8 Les événements significatifs postérieurs à la clôture	20
1.9 Les instruments financiers	20
1.10 Les risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée	21
1.11 Comité d'audit	21
1.12 Directive CSRD	21
<b>2. Comptes sociaux d'Euronext Brussels SA</b>	<b>22</b>
<b>3. Le rapport du Commissaire sur les comptes sociaux au 31 décembre 2023</b>	<b>22</b>
<b>4. Décharge aux administrateurs et au Commissaire</b>	<b>22</b>

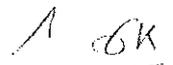
Pour le Conseil d'administration,  
EURONEXT BRUSSELS S.A./N.V.



Damien Roegiers  
Administrateur



Benoît van den Hove  
Président du Conseil d'administration et  
Administrateur Délégué



**Préambule : composition du Conseil d'administration**

La société Euronext Brussels S.A./N.V. (ci-après « Euronext Brussels ») a connu les modifications suivantes dans la composition de son conseil d'administration en 2023 :

- L'assemblée générale du 16 juin 2023 a entériné la nomination de Benoît van den Hove comme membre du conseil d'administration.
- Le conseil d'administration du 28 juin 2023 a approuvé la nomination de Benoît van den Hove comme administrateur délégué.
- Le conseil d'administration du 5 octobre 2023 a entériné la nomination de Benoît van den Hove comme président du conseil d'administration avec effet au 1er décembre 2023.
- Vincent Van Dessel a quitté le conseil d'administration au 30 novembre 2023, suite à son départ à la retraite.

Voici la composition du conseil d'administration à la date d'établissement de ce rapport :

- Benoît van den Hove, Président et Administrateur Délégué
- Rika Coppens, Administratrice (non-exécutive)
- Damien Roegiers, Administrateur (exécutif)

Il est à noter que, conformément à l'article 7:85 du CSA (Code des sociétés et des associations), les statuts de la société prévoient en leur article 14 que le conseil d'administration doit être composé de trois administrateurs au moins. L'article 15 des statuts de la société précise que le Président doit être choisi en son sein.

**1. Le rapport de gestion des comptes sociaux 2023****1.1 Euronext Brussels – présentation générale****1.1.1 Mission**

Euronext Brussels a pour mission d'aider les entrepreneurs et les dirigeants d'entreprises à concrétiser leurs ambitions :

- En offrant des opportunités de financement indépendantes.
- En les reliant au plus grand réseau d'investisseurs internationaux professionnels et de particuliers (en 2023, 98% des volumes sur la bourse de Bruxelles ont été générés par des intermédiaires étrangers).
- En organisant des marchés efficaces, transparents et sécurisés.

Euronext Brussels bénéficie d'un écosystème unique en son genre composé de banques, d'avocats, d'auditeurs, d'agences de communication et de listing sponsors qui sont en mesure d'aider les entreprises qui souhaitent se lancer en bourse et collecter des fonds. Le marché belge est non seulement reconnu internationalement pour sa franchise dans les secteurs de la biotech et de l'immobilier, mais il offre également des solutions de financement, de la visibilité et de la crédibilité à plus de 100 entreprises de tous les secteurs et de toutes les tailles. Toutes les sociétés cotées sur Euronext Brussels bénéficient également du pool de liquidité et du vaste réseau paneuropéen du groupe Euronext.

Les entreprises technologiques belges qui envisagent de se coter en bourse dans un délai de trois ans peuvent bénéficier du programme IPO Ready, un programme éducatif préparatoire à l'entrée en bourse, conçu pour familiariser les entreprises avec les marchés des capitaux.

Les investisseurs privés ne peuvent pas négocier directement en Bourse. Ils doivent passer par une banque, un courtier ou un gestionnaire de fortune agréé pour exécuter leurs ordres sur la plateforme de négociation d'Euronext. Euronext met à la disposition des investisseurs la liste des intermédiaires financiers accrédités.

### 1.1.2 Organisation

Un grand nombre de départements et d'activités opérationnelles du groupe Euronext sont centralisés. Il en est par exemple ainsi de la surveillance des marchés et de l'informatique. L'équipe d'Euronext Brussels est davantage axée sur des missions locales ou de proximité :

- La relation avec nos clients : intermédiaires financiers et sociétés cotées
- les services de conseil aux entreprises (analyse de l'actionnariat, conseils en stratégie ESG, études diverses liées à la cotation en bourse).
- le contact avec l'écosystème financier belge (régulateurs, monde politique, avocats, corporate finance, associations et fédérations professionnelles...)
- les aspects juridiques et réglementaires propres à la Belgique. Le département juridique de Bruxelles est par ailleurs en charge des aspects 'listing' pour l'ensemble du groupe.
- le marketing, la communication, les événements, les réseaux sociaux,
- les fonctions de support.

C'est aussi à Bruxelles qu'est basée l'équipe chargée, pour le compte du groupe Euronext, des relations avec les institutions européennes.

Au 31 décembre 2023, 16 collaborateurs étaient ainsi basés à Bruxelles, assistés par une équipe de quelques stagiaires et VIE (volontariat international en entreprise).

### 1.1.3 Euronext Brussels Orientation Council

L'Orientation Council d'Euronext Brussels a été mis en place dès la création d'Euronext, avec pour mission d'agir comme "sounding board" pour le management d'Euronext Brussels et d'aider Euronext Brussels dans son objectif de servir efficacement le marché belge.

Il contribue à identifier des besoins et des projets, et/ou émet des avis et recommandations sur les projets d'Euronext et leur impact sur le marché belge. Il porte également une attention particulière à la capacité d'Euronext Brussels de continuer à jouer son rôle de marché réglementé de référence pour la Belgique.

La composition de l'Orientation Council reflète les diverses composantes du paysage financier belge et est définie comme suit :

- tous les représentants belges des organes décisionnels du groupe Euronext;
- représentants des banques de réseau belges ;
- représentants des entreprises d'investissement belges (banques privées, sociétés de bourse, gestionnaires de fortune...);
- représentants de sociétés belges cotées sur les marchés d'Euronext Brussels ;
- représentants des autres acteurs du secteur financier belge (associations professionnelles : ABIP/BVPI, Assuralia, VFB, ...).

Chaque réunion de l'Orientation Council est l'occasion de passer en revue les projets et initiatives d'Euronext et d'en débattre. Des orateurs externes sont également régulièrement invités pour aborder des problématiques spécifiques.

Ci-dessous la liste des membres de l'Orientation Council au 31 décembre 2023 :

Luc Bertrand, président	Ackermans & van Haaren
Ellen Aelvoet	ING
Jan De Smet	PensioPlus
Eric Bosman	VFB
Françoise Chombar	Melexis
Rika Coppens	Euronext Supervisory Board
Paul Cornet de Ways-Ruart	AB Inbev
Stefaan De Clerck	Proximus
Hans De Cuyper	Assuralia / Ageas
Dirk Gyselinck	Belfius
Monique Leys	Dierickx Leys
Virginie Martens	BNP Paribas Fortis
Lieve Mostrey	Euroclear
Jacques Peters	Puilaetco Dewaay Bank Luxembourg
Alain Schockert	Degroof Petercam
Frederik Vandepitte	KBC Securities
Benoît van den Hove	CEO Euronext Brussels

#### 1.1.4 Faits marquants de l'année 2023

L'année 2023 a été marquée par :

Au niveau du groupe Euronext

➤ **Migration des marchés d'actions, d'ETF, d'obligations, de warrants et certificats de la Borsa Italiana vers la plateforme de négociation du groupe Euronext, Optiq.**

Cette migration est une étape clé dans le processus d'intégration du groupe Borsa Italiana. Elle a par ailleurs permis de dégager d'importantes synergies de revenus.

Les sociétés cotées sur le marché de Borsa Italiana ont désormais un accès transparent à un nombre beaucoup plus important d'investisseurs, à un plus grand réseau de participants à la négociation et à une qualité de marché supérieure.

Plus de 32 500 nouveaux instruments sont disponibles à la négociation sur la plateforme de négociation Optiq.

Cette migration a aussi permis d'intégrer les trois marchés obligataires de Borsa Italiana :

- MOT, le marché réglementé conçu pour faciliter l'accès au marché obligataire pour les investisseurs privés;
- Euronext Access Milan (anciennement ExtraMOT), un MTF pour les investisseurs professionnels pour la négociation d'obligations cotées sur d'autres marchés de l'UE ainsi que des obligations italiennes, en particulier celles émises par les PME;
- EuroTLX, un MTF destiné spécifiquement aux investisseurs non-professionnels et professionnels qui négocient des obligations de petite taille.

La migration des marchés de la Borsa Italiana sur une seule plateforme donne aux investisseurs italiens la possibilité de négocier une gamme beaucoup plus large de produits, tandis que les émetteurs d'instruments financiers ont accès à une large base d'investisseurs à travers l'Europe et au niveau international, grâce aux sept places de marché d'Euronext. De même, les investisseurs

*Handwritten initials: P and SK*

européens peuvent bénéficier de la négociation de produits italiens par le biais de la plateforme Euronext.

Cette migration réussie signifie que les marchés 'cash' des sept pays dont Euronext est l'opérateur de marchés sont désormais intégrés sur la même plateforme de négociation. La dernière phase verra la migration des instruments dérivés et est prévue pour le premier trimestre 2024.

➤ **Cession des 11,1% de capital dans LCH SA**

Le 26 juin 2023, Euronext a annoncé avoir conclu un accord définitif pour la vente de sa participation de 11,1% dans LCH SA à LCH Group Holdings Limited ("LCH Group"), pour un montant de 111 millions d'euros. La transaction a été finalisée le 6 juillet 2023.

En conséquence, Euronext a enregistré au troisième trimestre 2023 une plus-value d'environ 40 millions d'euros.

➤ **Elargissement de l'offre d'Euronext en matière d'indices SBT 1.5°C pour accélérer la transition vers la finance verte**

Le 11 juillet 2023, Euronext a annoncé le lancement de deux nouveaux indices SBT : l'indice Euronext Europe SBT 1,5° et l'indice Euronext Eurozone SBT 1,5°. Ces deux indices se composent uniquement d'entreprises de l'indice Europe 500 et de l'indice Eurozone 300, respectivement, qui ont des objectifs de réduction d'émissions approuvés par l'initiative Science Based Targets (SBTi) et en ligne avec l'objectif de 1,5°C de l'Accord de Paris.

➤ **Expansion européenne d'Euronext Clearing**

En novembre 2023, l'expansion européenne d'Euronext Clearing a été accomplie avec succès, Euronext Clearing étant devenue la CCP par défaut pour les activités de compensation des marchés cash d'Euronext à Bruxelles, Paris, Amsterdam, Dublin et Lisbonne. Euronext Clearing était déjà la CCP par défaut pour le marché italien.

La prochaine étape sera l'extension des activités d'Euronext Clearing aux produits dérivés et aux matières premières, au troisième trimestre 2024.

➤ **MTS EU**

Euronext a annoncé que l'Union européenne avait désigné MTS comme plateforme interprofessionnelle reconnue pour la mise en œuvre de la tenue de marché électronique sur les instruments de dette émis par l'Union européenne. Ce nouveau marché a été lancé avec succès début novembre, avec d'importants volumes échangés et une activité très dynamique.

➤ **Euronext Global Equity Market – GEM**

Euronext a élargi son offre GEM (Global Equity Market) pour les actions pancarpiennes et américaines le 13 novembre 2023. Les investisseurs et les membres trading peuvent désormais négocier plus de 230 actions américaines et plus de 120 actions allemandes, espagnoles, finlandaises et suédoises. Les transactions s'effectuent en euro et sont soutenues par des teneurs de marché pour garantir la liquidité. Ceci s'ajoute aux 1 900 actions cotées qui étaient déjà disponibles sur Euronext.

### ➤ Programme de rachat d'actions

Euronext a annoncé le 27 juillet 2023 un programme de rachat d'actions pour un montant de 200 millions d'euro. Entre le 31 juillet 2023 et le 3 janvier 2024, 2 870 787 actions, soit environ 2,7 % du capital social d'Euronext, ont été rachetées à un prix moyen de 69,67 € par action.

Ce programme de rachat a été exécuté par un intermédiaire financier dans le respect des règles et réglementations applicables.

### ➤ Cession de la participation dans Tokeny

Dans le cadre de l'examen permanent de ses actifs stratégiques, Euronext a cédé sa participation minoritaire dans Tokeny, une plateforme de tokenisation, le 1er décembre 2023. La participation de 18,93% d'Euronext dans Tokeny a été vendue à la société d'administration de fonds Apex. Cette cession a généré une plus-value de 11,4 millions d'euro au 4ème trimestre 2023.

## Au niveau d'Euronext Brussels

### Listing

- 1 nouvelle cotation sur Euronext Brussels : Syensqo Avec une capitalisation boursière de 9,5 milliards d'euro, Syensqo est la troisième plus grande cotation jamais réalisée sur Euronext Brussels.
- 23 opérations secondaires (essentiellement augmentations de capital) pour un total de 3 milliards d'euro (Argenx : 1 milliard d'euro; Aedifica 380 millions d'euro ; Shurgard, 300 millions d'euro, WDP 300 millions d'euro).
- Au niveau des marchés obligataires, l'année 2023 a également été très active : 95 obligations émises à Bruxelles en 2023, pour un montant total de 34,7 milliards d'euro, dont 14 obligations ESG pour un montant de 7.1 milliards d'euro.
- Nouvelle édition du programme Techshare, destiné à la formation des sociétés technologiques envisageant une introduction en bourse et désireuses de mieux connaître les implications d'une telle démarche. 9 sociétés ont participé au programme 2023.
- Tech Leaders : 8 sociétés belges font partie de ce segment destiné à renforcer la visibilité et l'attractivité des entreprises technologiques cotées innovantes et à forte croissance auprès des investisseurs internationaux.

### ESG

Plusieurs initiatives ont été prises au niveau ESG en Belgique :

- Volontariat
  - Participation au World Clean-Up day (une quinzaine de volontaires ont nettoyé des quartiers du centre de Bruxelles)
  - Participation au Blue Challenge (5 mentors issus d'Euronext Brussels ont accompagné des mini-entreprises scolaires)
- Formation
  - Organisation de 2 webinars pour les jeunes qui participent au "Blue Challenge" : un webinar sur les bases de la finance et un webinar sur l'économie bleue.
- Evénements
  - Webinar BEL ESG
  - Bell Ceremony et table ronde avec « Women in Finance ».
  - Bell Ceremony à l'occasion de l'ouverture de la « Sustainability Week » organisée par Euronext. A cette occasion, deux événements ont été organisés à Bruxelles :

- Conférence sur le reporting ESG et la directive CSRD
- Séance d'information sur les obligations ESG (ESG Bonds)
  - Bell Ceremony avec « Chapter Zero »
  - Bell Ceremony avec A Seat At The Table (ASATT)
- Euronext Brussels est devenu membre de Women in Finance
- Euronext Brussels est devenu membre de The Shift

### Education financière

Plusieurs employés d'Euronext Brussels ont contribué à des initiatives en matière de formation financière, à l'université ou dans des écoles secondaires.

Plusieurs passages ont eu lieu sur la chaîne de télévision LN24 (environ tous les 15 jours) pour présenter différents thèmes liés aux marchés financiers et à la cotation en bourse.

Par ailleurs, Euronext Brussels est en partenariat avec A Seat At The Table (ASATT), une organisation qui propose des programmes de mentoring et d'entrepreneuriat à des jeunes talents.

### Corporate services

Les activités de service aux entreprises (webcasting, conseil, analyse de l'actionnariat, ...) sont depuis 2023 logées dans une nouvelle filiale belge du groupe Euronext, appelée Euronext Corporate Services Belgium.

### Marchés cash & dérivés

- Euronext Brussels a été la première société du Groupe Euronext à migrer avec succès ses marchés cash vers Euronext Clearing en tant que CCP par défaut, le 6 novembre 2023.
- Nos membres belges ont commencé à bénéficier de la migration des marchés italiens vers la plateforme de négociation Optiq, avec une première extension d'adhésion à Euronext Milan.
- Le comité consultatif des retail brokers s'est tenu avec succès à Bruxelles le 22 juin 2023, avec des retail brokers issus de l'ensemble des pays d'Euronext.
- Plusieurs événements (dîners, conférences) ont été organisés avec les principales institutions Buy Side en Belgique, étant donné le rôle majeur qu'elles jouent au niveau des marchés d'Euronext Brussels.
- Enfin, trois membres belges ont arrêté leur activité de trading sur Euronext en 2023 : Keytrade Bank, Bank Delen et Van De Put.

### Evénements

Outre les événements liés aux thématiques ESG (cf. ci-dessus), Euronext a, entre autres, organisé les (ou participé aux) événements suivants :

- |  |   |
|--|---|
| • New Year Event 2023                                  | • Tech leaders campus                         |
| • Rallye boursier avec Mediafin                        | • Belgian days Paris                          |
| • Conférence à l'occasion du International Women's day | • Buy-side dinner                             |
| • Life science event                                   | • IPO Academy                                 |
| • BEL20 dinner   | • ECM dinner                                  |
| • Convergence Summit CSRD                              | • Workshop with McKinsey on Belgian scale-ups |
| • Biowin Day   | • Women in Clearing                           |
| • Health Tech innovation days                          |   |
| • Deloitte Fast 50                                     |   |

## Dossiers juridiques et réglementaires

- Publication du Vade-Mecum des sociétés cotées 2023, avec une analyse comparée d'Euronext Brussels, Euronext Growth Brussels et Euronext Access Brussels.
- Révision du Rule Book 1 dans le cadre de l'intégration de Borsa Italiana.
- Discussion sur l'impact et l'implémentation de plusieurs directives européennes en Belgique (DORA, Women on Boards Directive, Listing Act...)
- Lancement de MyESG Profile, un nouvel outil qui présente au marché les efforts des entreprises cotées en matière de développement durable et aide les investisseurs à accéder aux données environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) pertinentes pour ces entreprises.

A handwritten signature, possibly 'OK', with an arrow pointing upwards and to the right.

## 1.2 Le compte de résultats

### 1.2.1 Les produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires global d'Euronext Brussels se compose principalement des revenus cash, dérivés, listing et market data.

#### □ Le chiffre d'affaires « marché Cash »

Le chiffre d'affaires relatif au marché cash belge est en baisse de 15,8% par rapport à celui de l'année 2022 et s'établit à € 13 890 723<sup>1</sup>; ce chiffre inclut les commissions de négociation, les revenus liés au marché des ventes publiques (Expert Market) ainsi que les revenus issus des coûts de connexion des membres au marché et des revenus liés à la colocation (installation des serveurs des membres dans le Core Data Centre d'Euronext<sup>2</sup> pour réduire les temps de latence liés à l'envoi des ordres).

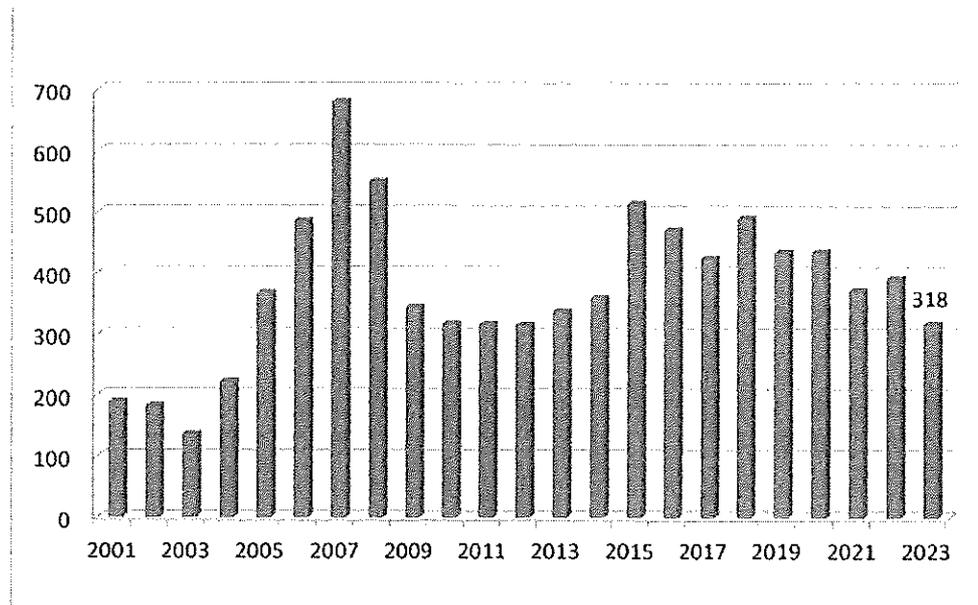
Le chiffre d'affaires du marché cash est corrigé par les montants payés aux intermédiaires ayant des contrats d'apporteur de liquidité sur certaines valeurs cotées.

La baisse du chiffre d'affaires s'explique par les conditions économiques générales, les politiques monétaires et les conditions géopolitiques, qui ont un impact sur la confiance et le dynamisme des investisseurs.

Le chiffre d'affaires du marché des ventes publiques (dénommé Expert Market depuis décembre 2014) est en baisse de 8,19 % par rapport à 2022 et s'élève à € 112 423.

Les graphiques qui suivent illustrent la baisse des volumes traités et du nombre de transactions sur les marchés cash d'Euronext Brussels en 2023.

*Marché cash : évolution des volumes moyens journaliers (en mio euro)*

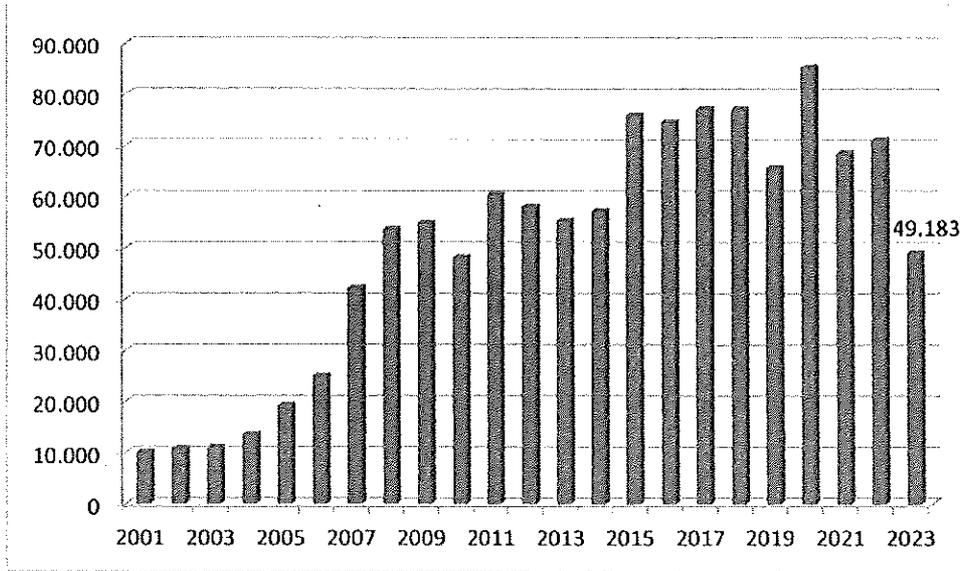


<sup>1</sup> Pour des raisons de lisibilité, les montants en € dans ce document ne reprennent pas les décimales.

<sup>2</sup> au lieu du data centre qui était précédemment opéré par un tiers

*S OK*

*Marché cash : évolution du nombre journalier moyen de transactions*



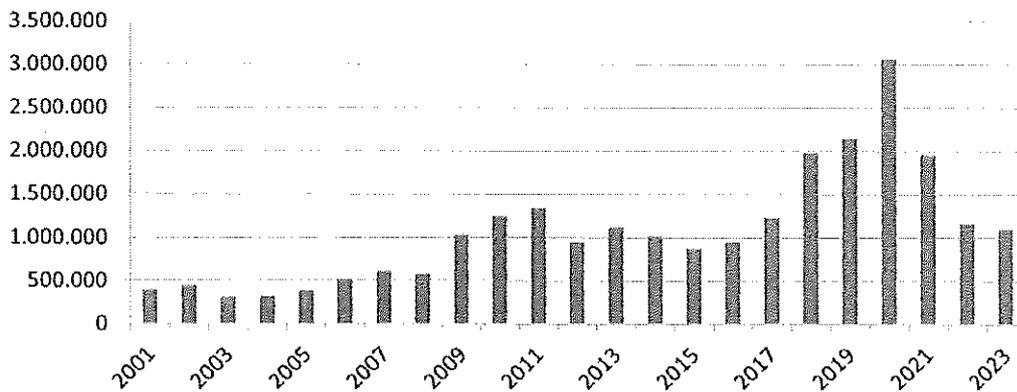
□ Le chiffre d'affaires « marché des dérivés »

Le chiffre d'affaires relatif au marché belge des produits dérivés est en baisse de 11,4% par rapport à 2022, et s'établit à € 399 295. Cette baisse résulte d'une moins grande volatilité sur les marchés en 2023, avec pour conséquence la baisse du nombre de contrats d'options.

En outre, un chiffre d'affaires supplémentaire de € 102 082 a été généré par la refacturation à la chambre de compensation LCH SA de commissions de clearing sur les opérations en produits dérivés, conformément au contrat signé en octobre 2013.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre de contrats d'options sur actions traités sur Euronext Brussels.

**Equity Options**



*Handwritten signature/initials*

□ Le chiffre d'affaires « Market Data »

Etant donné le caractère global des 'data vendors' (revendeurs d'informations financières), le chiffre d'affaires relatif au département "Market Data" est difficile à rattacher à une entité en particulier, contrairement aux autres types de revenus.

Par conséquent, il a été établi que le chiffre d'affaires Market Data se répartirait sur les différentes entités européennes du groupe Euronext au prorata du chiffre d'affaires réalisé sur les marchés cash et dérivés par les entités concernées au cours de l'année précédente (c'est-à-dire 2022 dans le cas présent).

La répartition de ces recettes entre les différents marchés d'Euronext a engendré pour Euronext Brussels un revenu de € 7 445 886 en hausse de 12,19% par rapport à 2022. Ce chiffre englobe notamment un montant de € 34 518 correspondant aux revenus liés à la commercialisation des indices belges (tels que le BEL20<sup>®</sup>).

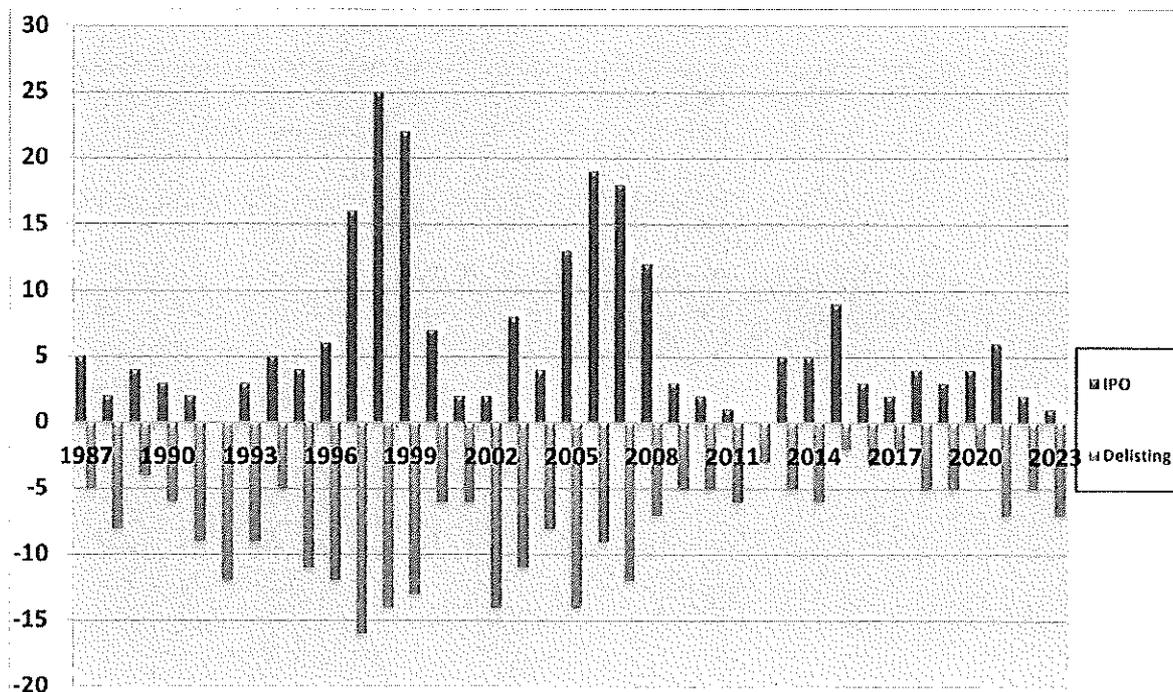
La hausse du chiffre d'affaires s'explique en grande partie par des révisions tarifaires.

□ Le chiffre d'affaires « Listing »

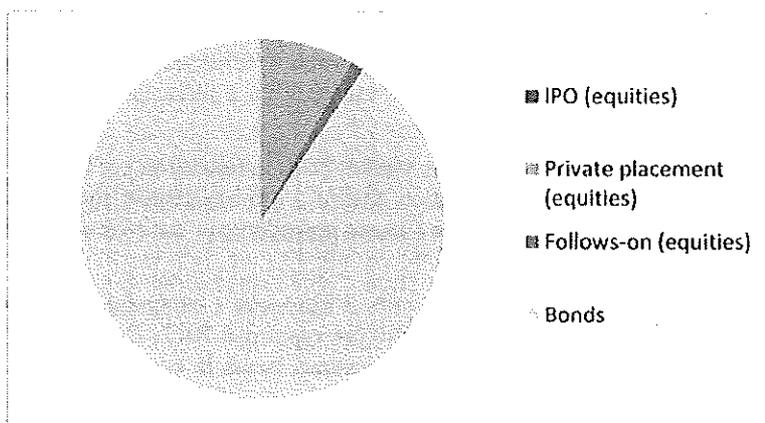
Le chiffre d'affaires d'Euronext Brussels relatif au listing est en hausse de 29,9% par rapport à 2022, et s'élève à € 9 156 387 pour l'année 2023.

Cette hausse s'explique par une très importante introduction en bourse (Syensqo) et aussi par le nombre important d'opérations secondaires et d'émissions obligataires.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre de listings et delistings :



Le graphique ci-dessous donne la répartition des capitaux levés en 2023 par typologie. On constate la part très importante des émissions obligataires.



□ Autres produits d'exploitation

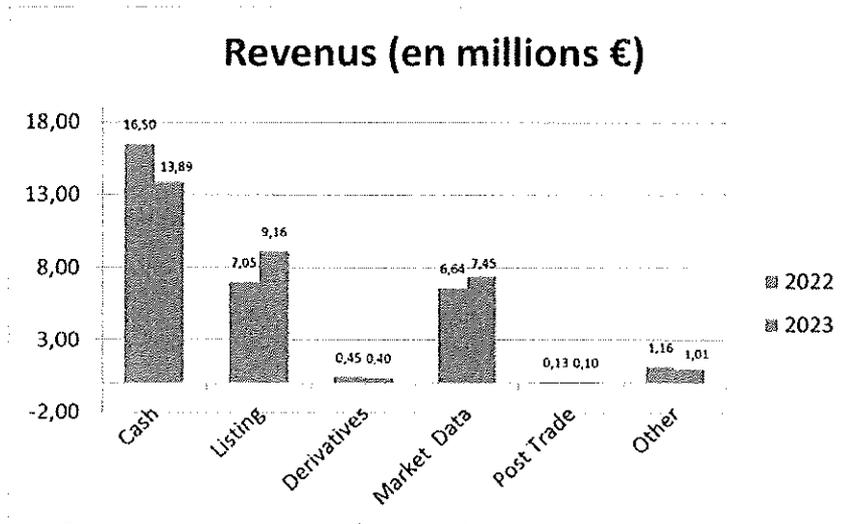
Les autres produits d'exploitation (€ 1 014 938) proviennent essentiellement :

- Des refacturations avec la maison-mère Euronext NV (management fees). Il s'agit des services prestés par Euronext Brussels pour le compte du groupe Euronext et réciproquement, en vertu du ICSA (Intragroup Central Services Agreement signé au quatrième trimestre 2021 par le groupe Euronext et toutes ses filiales).
- du volet 'crédit' du montant relatif à l'exercice (vesting) d'un plan d'octroi d'actions Euronext, pour un montant de € 406 786. Cette écriture contrebalance une écriture identique au niveau des frais de personnel et qui a servi de base pour le calcul des charges sociales payées par la société sur ce montant.

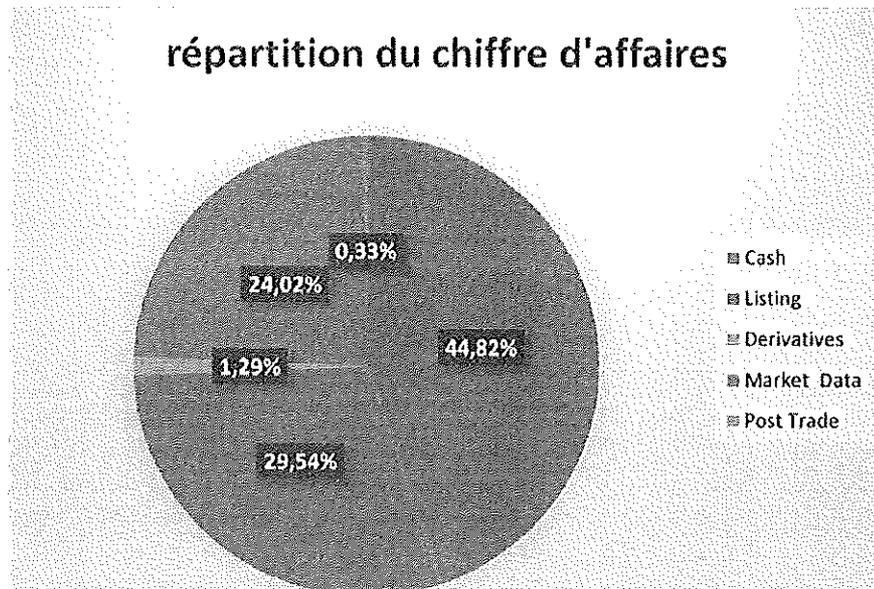
□ Synthèse des revenus

Les revenus 2023 s'établissent à un total de € 32 009 311, en légère hausse de 0,25% par rapport à 2022.

En voici la synthèse :



Et voici la répartition du chiffre d'affaires par typologie de revenus (hors 'autre revenus d'exploitation'):



*A GR*

### 1.2.2 Les coûts des ventes et des prestations

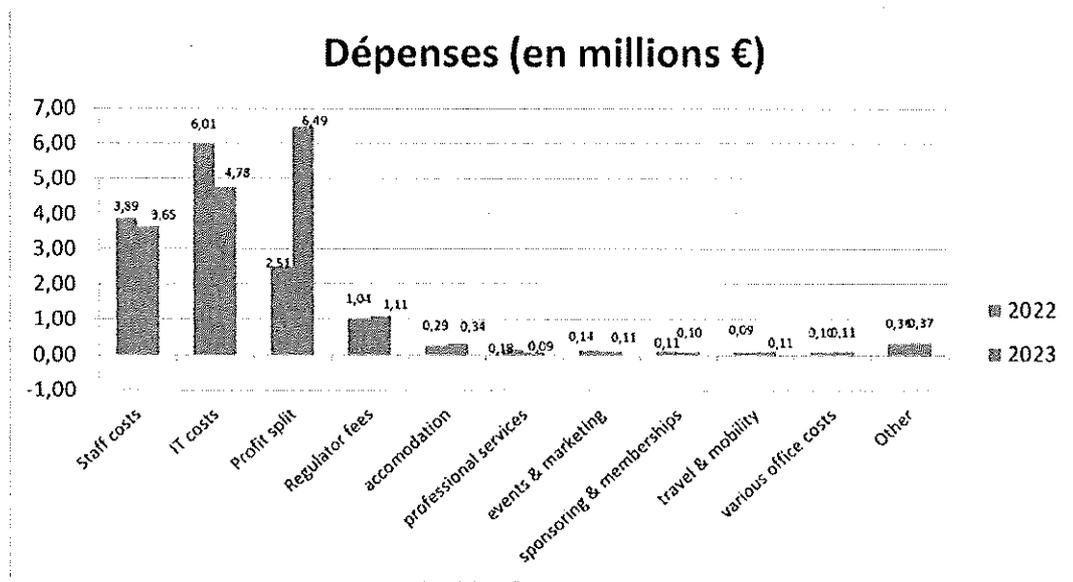
Dans leur ensemble, les coûts totalisent € 17 244 426, en hausse de 17,1 % par rapport à 2022.

On peut notamment pointer les variations suivantes :

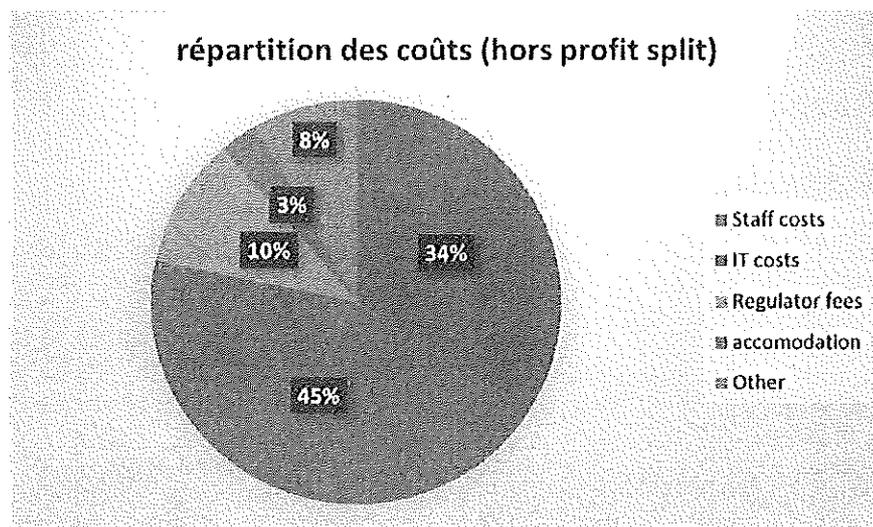
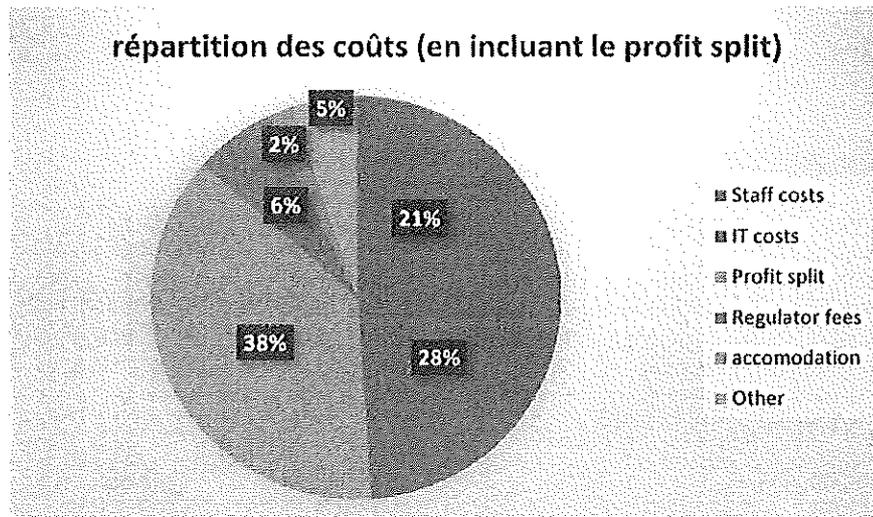
- IT : -20,6%. Ces coûts sont issus d'une répartition entre les filiales des frais informatiques du groupe Euronext.
- Personnel et pensions : -6,3%. Cette baisse s'explique essentiellement par les mouvements de personnel.
- En 2023, Euronext Brussels a contribué à hauteur de € 6 490 499 au *profit split* dont l'objet est de répartir les coûts et les profits sur l'ensemble des sociétés du groupe Euronext. Ce chiffre est en forte hausse de 159% par rapport à 2022 mais traduit malgré tout une bonne performance relative d'Euronext Brussels par rapport aux autres places du groupe.

Dans les autres charges d'exploitation, on retrouve, outre les montants payés dans le cadre du *profit split* (cf. ci-dessus), la TVA non-déductible, les taxes relatives aux bureaux d'Euronext Brussels et la prise en pertes et profits de créances douteuses.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des principales dépenses par rapport à 2022 :



Le graphique ci-dessous donne la répartition des principaux coûts :



### 1.2.3 Produits financiers et charges financières

Pour 2023, les produits financiers totalisent € 2 712 785, en hausse de 677 % par rapport à 2022. Cette forte hausse s'explique surtout par l'augmentation des taux d'intérêt par rapport à 2022.

Les produits financiers reprennent les revenus liés aux placements de trésorerie et à la perception des revenus financiers générés par les créances intra-groupes détenues par la société. Euronext Brussels a en effet prêté € 60 millions à sa maison mère Euronext NV en mars 2015.

Les charges financières, pour € 27 187 correspondent à :

- des opérations de change
- des frais bancaires

## Compte de résultats (m€)

	2023	2022
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>32.01</b>	<b>31.93</b>
Chiffre d'affaires	30.99	30.77
Autres	1.01	1.16
Produits d'exploitation non-récurrents	0	0
<b>Coût des ventes et des prestations</b>	<b>17.24</b>	<b>14.72</b>
Services et biens divers	6.64	7.91
Rémunérations, charges sociales et pensions	3.65	3.89
Amortissements et réduction de valeur sur immobilisations	0.06	0.06
Réductions de valeur sur stock, commandes et créances	0.01	0.03
Provisions pour risques et charges	-0.01	-0.01
Autres charges d'exploitation	6.80	2.84
Charges d'exploitation non récurrentes	0.09	0.00
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>14,76</b>	<b>17,20</b>
Produits financiers	2.71	0.35
Charges financières	0.03	0.01
<b>Résultat de l'exercice avant impôts</b>	<b>17.45</b>	<b>17.54</b>
Impôts sur résultat	4.40	4.42
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>13.05</b>	<b>13.12</b>
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1.03	0.91
Résultat à affecter	14.08	14.03
<b>Affectation du résultat</b>		
Rémunération du capital	13.00	13.00
Bénéfice à reporter	1.08	1.03

### 1.3 L'analyse du bilan

#### 1.3.1 Actif

On note d'abord la baisse attendue des immobilisations corporelles (essentiellement liées à l'amortissement des travaux d'aménagement effectués dans le bâtiment d'Euronext Brussels, dans lequel la société a emménagé en mai 2015).

Les cautionnements en numéraire sont en légère hausse et reprennent le montant relatif à la garantie locative liée au contrat de bail d'Euronext Brussels dans le bâtiment « Marquis ».

Les actifs circulants du bilan sont en légère baisse de 1,27% par rapport à fin 2022 :

- Les créances commerciales à moins d'un an s'élèvent à € 4 685 693, en hausse de 15,9% par rapport à 2022.
- Les autres créances à moins d'un an, pour € 81 471 809, comprennent le prêt de € 60 000 000 consenti à Euronext NV en mars 2015 ainsi que le solde du compte détenu par Euronext Brussels auprès de la trésorerie centrale du groupe.

#### 1.3.2 Passif

Inchangé depuis 2007, le capital souscrit s'élève à € 56 060 256 au terme de l'exercice 2023.

Les provisions pour risques et charges, estimées de façon actuarielle en fonction de la règle IAS 19, s'élèvent à € 814 625. Ce chiffre correspond aux provisions pour les allocations tenant lieu de pension pour les anciens agents de change<sup>3</sup> répondant aux conditions<sup>4</sup> d'octroi de ladite allocation<sup>5</sup>.

La société n'a pas de dettes financières.

Les dettes commerciales s'élèvent à € 1 417 215 (en baisse de 44,2% par rapport à 2022) et comprennent principalement les dettes non encore échues envers les fournisseurs, ainsi que des factures diverses à recevoir en fin d'exercice.

Les dettes fiscales et salariales s'établissent à € 1 062 727 et comprennent, d'une part, le montant des taxes estimées restant à payer et, d'autre part, la prime de fin d'année et les charges sociales non encore échues.

Les autres dettes reprennent le dividende de € 13 000 000, qui sera versé en 2024 par Euronext Brussels à sa société mère Euronext NV, sur base des résultats de 2023 et suite à l'affectation proposée au point 1.4. ci-dessous.

<sup>3</sup> Le titre d'agent de change a été supprimé par la loi du 5 décembre 2017 mais les 4 conditions précisées à la note de bas de page n°3 continueront à s'appliquer.

<sup>4</sup> Depuis 1991, la S.B.V.M., aujourd'hui devenue Euronext Brussels, paie aux agents de change démissionnaires une allocation tenant lieu de pension dont le montant est fixé à 50% des montants qu'ils ont versé à l'ancienne Caisse de garantie jusqu'en 1990, pour autant qu'ils répondent à toutes les conditions d'octroi de cette allocation, à savoir :

- avoir atteint l'âge de 60 ans au moment où l'on arrête ses activités d'intermédiaire financier
- avoir au moins 25 ans d'ancienneté dans la profession
- avoir cessé ses activités en tant qu'intermédiaire financier
- être en vie.

<sup>5</sup> Suite à des changements législatifs, Euronext Brussels, étudie la possibilité d'externaliser ces engagements de pension.

#### 1.4 L'affectation du résultat

Sur base des comptes arrêtés au 31 décembre 2023, la réserve légale ayant déjà été portée à 10% du capital souscrit, le bénéfice distribuable d'Euronext Brussels de l'exercice 2023 s'établit à € 13 052 064.

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de distribuer à la maison mère Euronext NV un dividende de € 13 000 000.

Le nouveau bénéfice à reporter s'établit donc dorénavant à € 1 083 289.

#### 1.5 Le bilan social

Les tableaux détaillant les mouvements du personnel sont repris dans le bilan social (document en annexe aux comptes sociaux).

#### 1.6 Les travaux particuliers du Commissaire

Hormis la mission de contrôle des comptes statutaires, aucune autre mission portant sur des travaux particuliers n'a été confiée au Commissaire au cours de l'exercice.

#### 1.7 Les filiales et succursales

La société ne possède pas de filiales, ni en Belgique, ni à l'étranger.

La société ne dispose pas de succursales, ni en Belgique, ni à l'étranger.

#### 1.8 Les événements significatifs postérieurs à la clôture

La dernière phase de la migration des marchés italiens vers la plateforme de négociation Optiq d'Euronext a eu lieu le 25 mars 2024, et concernait les produits dérivés de Borsa Italiana.

Un changement a été annoncé dans la composition du conseil d'administration d'Euronext Brussels. Rika Coppens sera remplacée par Muriel De Lathouwer après la prochaine assemblée générale.

#### 1.9 Les instruments financiers

La société n'utilise pas d'instruments dérivés.

### 1.10 Les risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine continue à susciter des incertitudes :

- des conditions de marché peu favorables à l'arrivée en bourse de nouvelles sociétés
- menaces au niveau de la cybersécurité, avec l'observation d'activités visant des entreprises occidentales. Euronext a mis en place des mesures pour atténuer l'impact potentiel associé à cette menace.

Par ailleurs, même si Euronext reste le plus grand pool de liquidités en Europe, d'autres opérateurs ayant des structures de coût plus faible, davantage d'agilité et un grand potentiel d'innovation continuent à mettre la pression sur les bourses traditionnelles.

Euronext Brussels continue à apporter une attention particulière au marché des PME, notre souci étant de préserver la liquidité et l'attractivité de ces marchés, notamment en évitant l'introduction de taxes qui compromettraient ces deux aspects. Nous plaidons donc pour la réduction du précompte mobilier pour ces valeurs.

2024 est une année électorale en Belgique et cela amène toujours son lot d'incertitudes sur l'évolution des politiques, notamment en ce qui concerne les marchés financiers. Euronext Brussels a transmis aux partis politiques ses recommandations pour l'avenir et espère que les mesures adéquates seront prises pour continuer à encourager l'investissement et pour éviter que des sociétés importantes déplacent leur siège ou leur place de cotation vers d'autres pays à cause, notamment, de la situation fiscale en Belgique.

Pour le reste, nous n'avons pas connaissance d'autres risques importants non couverts par une provision ou une réduction de valeur pouvant modifier de façon significative la situation bilantaire et les résultats de la société.

### 1.11 Comité d'audit

La société n'a pas de comité d'audit et ne doit pas en constituer. Il n'est par conséquent pas nécessaire de justifier l'indépendance et la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du comité d'audit.

### 1.12 Directive CSRD

La société Euronext NV, maison-mère d'Euronext Brussels effectue un reporting non-financier et de durabilité dans le cadre de la directive CSRD. Euronext Brussels est par conséquent exemptée d'un tel reporting. Nous renvoyons à cet effet vers le rapport consolidé du groupe Euronext.

**2. Comptes sociaux d'Euronext Brussels SA**

Les comptes sociaux d'Euronext Brussels SA / NV sont présentés en annexe à ce document.

Les comptes consolidés d'Euronext NV sont disponibles sur simple demande.

**3. Le rapport du Commissaire sur les comptes sociaux au 31 décembre 2023**

Voir en annexe.

**4. Décharge aux administrateurs et au Commissaire**

Le Conseil d'administration demande à l'Assemblée générale de bien vouloir approuver les termes du présent rapport et de donner décharge aux administrateurs ainsi qu'au Commissaire pour l'exécution de leur mandat.

1 OR

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

## Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Euronext Brussels sa pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Dans le cadre du contrôle légal des Comptes Annuels de la société Euronext Brussels sa (« la Société »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 27 avril 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 7 exercices consécutifs.

### Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Euronext Brussels sa, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 86.577.613 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 13.052.064.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's") telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l' International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la

section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### **Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- ▶ conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

### **Responsabilités de l'organe d'administration**

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

### **Responsabilités du Commissaire**

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge (Révisée) complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### **Aspects relatifs au rapport de gestion**

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos

travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### **Mention relative au bilan social**

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8 du Code des sociétés et des associations, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés et des associations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

### **Mentions relatives à l'indépendance**

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations qui ont fait l'objet d'honoraires.

### **Autres mentions**

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

- Nous n'avons pas connaissance d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Bruxelles, le 17 avril 2024

EY Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
Représentée par

jean-francois  
hubin

Digitally signed by jean-francois  
hubin  
DN: cn=jean-francois hubin,  
email=jean-  
francois.hubin@be.ey.com  
Date: 2024.04.17 08:44:22 +02'00'

Hubin Jean-François \*  
Partner  
\* Agissant au nom d'une SRL

24JFH0134

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

200

### ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

#### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Au cours de l'exercice</b>				
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	16		
Temps partiel	1002	0,6		
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	16,6	12	4,6
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011			
Temps partiel	1012			
Total	1013	25.940	18.862	7.078
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021			
Temps partiel	1022			
Total	1023	3.642.364	2.648.507	993.857
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033			

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
<b>Au cours de l'exercice précédent</b>				
Nombre moyen de travailleurs en ETP				
	1003	16,8	13,8	3
Nombre d'heures effectivement prestées				
	1013	26.631	22.059	4.572
Frais de personnel				
	1023	3.886.797	3.219.513	667.284
Montant des avantages accordés en sus du salaire				
	1033			

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	16		16
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	16		16
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	11		11
de niveau primaire	1200	10		10
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	1		1
Femmes	121	5		5
de niveau primaire	1210	5		5
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	16		16
Ouvriers	132			
Autres	133			

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	7		7
210	7		7
211			
212			
213			

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	8		8
310	8		8
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343	8		8
350			

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société  
     dont coût brut directement lié aux formations  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	11	5811	5
5802	103	5812	111
5803	7.542	5813	5.815
58031	6.677	58131	5.676
58032	865	58132	139
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	